



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E172361

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2026

ÉDITÉ LE

29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/03/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 13 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 829 552 843 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 214807000105

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 113505960001

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 113505960001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : SEINE ET OISE RENOVATIONS

63 RUE D'ARGENTEUIL
95210 SAINT-GRATIEN

Téléphone : 0172532636

Fax :

Portable :

Site Internet : <https://www.avenir-renovations.fr/agence/avenir-re>

E-mail : renovations.domingues@gmail.com

Responsabilité légale :

DOMINGUES LUIS PRÉSIDENT / DOMINGUES ABILIO DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Charpentier,Chauffagiste,Couvreur,Maçon,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste)	06/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	16/07/2024
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	23/09/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/09/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.